



Le 01/09/2026, les règles de départ de retraite sont modifiées suite aux décrets publiés en mai et juillet 2026 :

Les fonctionnaires & contractuels qui souhaitent faire valoir leur droits à partir du 01/09/ 2026 sont concernés

L'âge légal de départ en retraite diminue pour les agents nés entre 1964 et 1968:

Année de naissance	1964	01-03 /1965	04-12/1965	1966	1967	1968	1969
Age légal avant 2023	62 ans	62 ans	62 ans	62 ans	62 ans	62 ans	62 ans
Age légal après 2023	63 ans	63 ans et 3 mois	63 ans et 3 mois	63 ans et 6 mois	63 ans et 9 mois	64 ans	64 ans
Age légal au 01/09/ 2026	62 ans et 9 mois	62 ans et 9 mois	63 ans	63 ans et 3 mois	63 ans et 6 mois	63 ans et 9 mois	64ans

Début d'activité avant l'âge de 20 ans, vous pouvez bénéficier du dispositif « **carrière longue** » et d'une retraite avant l'âge légal de départ, sous certaines conditions :

Date de naissance	1964	du 01/01 au 31/03 1965	du 01/04 au 30/11 1965	décembre 1965	1966	1967	1968
Age de départ carrière longue avant 2026	60 ans et 6 mois	60 ans et 9 mois	60 ans et 9 mois	60 ans et 9 mois	61 ans	61 ans et 3 mois	61 ans et 6 mois
Age minimal de départ carrière longue au 01/09/2026	60 ans et 6 mois	60 ans et 9 mois	60 ans et 9 mois	60 ans et 8 mois	60 ans et 9 mois	61 ans	61 ans et 3 mois
Nb de trimestres au 01/09/2026	170	170	171	171	172	172	172

Accéder au simulateur : <https://les-simulateurs.info-retraite.fr/carriere-longue>

4 trimestres de bonification possibles si vous avez réduit ou interrompu votre activité pour vous occuper de vos enfants nés ou adoptés avant 2004.

plus d'infos : strem-sgen-cfdt@ird.fr ou strem-ird.fr